Québec
Gouvernement du Québec
Ministre responsable
de la Protection des consommateurs,
de l'Habitation et
de la région de Lanaudière

Québec, le 6 novembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Cette lettre fait suite à la question au feuilleton déposée le 28 septembre dernier par le député de Rimouski, M. Harold Lebel, concernant les travaux du Comité interministériel sur la mérule pleureuse.

Soyez assuré que le rapport du Comité sera rendu public dans les meilleurs délais, au bénéfice des citoyens aux prises avec cette problématique ou qui souhaitent s'en prémunir.

Je vous avise que j'ai demandé un complément d'informations, et ce, dans l'optique de bien préparer les suites à donner aux recommandations émises par le Comité.

Ainsi, puisque plusieurs intervenants gouvernementaux sont impliqués au dossier et que la contamination à la mérule pleureuse est un phénomène relativement nouveau au Québec, nous souhaitons évaluer rigoureusement la portée des actions qui pourraient être entreprises afin qu'elles soient concertées et efficaces.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Lise Thériault

900, place d'Youville, 9e étage
Québec (Québec) G1R 3P7
Téléphone : 418 691-2030
Courriel : ministre@consommateurshabitation.gouv.qc.ca